MGz I

MODULO TERMICO MONOTEMPERATURA UNA ZONA
SINGLE-TEMPERATURE ONE-ZONE HEATING MODULE
MODULE THERMIQUE MONOTEMPERATURE UNE ZONE
THERMISCHE MODULE MONOTEMPERATUUR EEN ZONE

MGz II

MODULO TERMICO MONOTEMPERATURA DUE ZONE
SINGLE-TEMPERATURE TWO-ZONE HEATING MODULE
MODULE THERMIQUE MONOTEMPERATURE DEUX ZONES
THERMISCHE MODULE MONOTEMPERATUUR TWEE ZONES

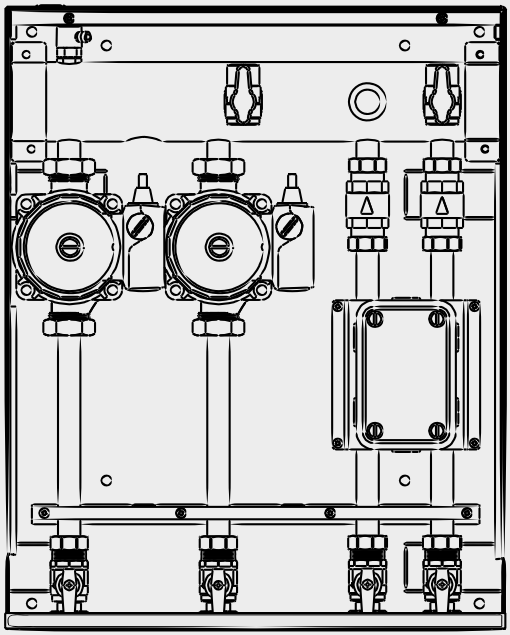

ISTRUZIONI DI INSTALLAZIONE ED USO (IT)

INSTALLATION AND OPERATION INSTRUCTIONS (GB)

INSTALLATION ET MODE D'EMPLOI (FR)

INSTRUCTIES VOOR INSTALLATIE EN GEBRUIK (BE)

Généralités

Ce manuel très important forme un tout avec l'appareil. Lisez attentivement les instructions et les conseils fournis, ils vous aideront à assurer la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien de l'appareil.

Les notes et instructions techniques contenues dans ce document s'adressent aux installateurs pour leur permettre d'effectuer une installation dans les règles de l'art.

Le module est destiné à la gestion des installations de chauffage multizone/multitempérature. Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice. L'installation doit être réalisée par un professionnel du secteur agréé pour l'installation d'appareils de chauffage conformément à la loi n° 46 du 05/03/1990 qui, une fois le travail terminé, doit délivrer au client une déclaration de conformité.

La conception, l'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux réglementations applicables en la matière et aux indications fournies par le fabricant.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens des suites d'une mauvaise installation de l'appareil.

Le module de zone est livré dans un emballage en carton. Au moment du déballage, s'assurer que l'appareil est en bon état et accompagné de tous ses composants. A défaut, s'adresser au fournisseur. Les éléments d'emballage (agrafes, sachets en plastique, polystyrène expansé, etc.) représentent un danger pour les enfants. Ne pas les laisser à leur portée. Avant toute intervention sur le module, couper l'alimentation électrique en amenant l'interrupteur extérieur à la chaudière sur "OFF". Pour toute réparation, faire appel à un technicien qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées originales. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant. Pour procéder au nettoyage des parties extérieures, éteindre le module et amener l'interrupteur extérieur sur "OFF". Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques.

Certification CE

Le label CE garantit la conformité de cet appareil aux directives suivantes :

- **2004/108/EC**
  sur la compatibilité électromagnétique
- **2006/95/EC**
  sur la sécurité électrique

Consignes de sécurité

Légende des symboles :

⚠ Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.

△ Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.

Installer l'appareil sur un mur solide, non soumis aux vibrations.

⚠ Fonctionnement bruyant

Attention à ne pas endommager les câbles ou les tuyaux existants lors du percement du mur.

⚠△ Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Dommages aux installations existantes. Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.

Effectuer les raccordements électriques à l'aide de conducteurs de section adéquate.

△ Incendie suite à surchauffe provoquée par le passage de courant électrique dans des câbles sous-dimensionnés.

Protéger les câbles de raccordement de manière à éviter qu'ils ne soient endommagés.

⚠△ Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.

S'assurer que la pièce et les installations auxquelles raccorder l'appareil sont bien conformes aux réglementations applicables en la matière.

⚠△ Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés. Dommages à l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.

Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil ne soit pas détérioré et que la poignée soit correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, protéger contre toute chute accidentelle, ranger après utilisation.

⚠△ Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions. Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

Utiliser des équipements électriques adéquats (s'assurer notamment que le câble et la fiche d'alimentation sont en bon état et que les parties à mouvement rotatif ou alternatif sont bien fixées), les utiliser correctement, ne pas gêner le passage en laissant traîner le câble d'alimentation, les fixer pour éviter leur chute, les débrancher et les ranger après utilisation.

⚠△ Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations. Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

S'assurer de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.

⚠ Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).

Veiller à ce que les échelles mobiles soient stables, suffisamment résistantes, avec des marches en bon état et non glissantes, qu'elles disposent de garde-fou le long de la rampe et sur la plate-forme.

⚠ Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.

Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.

Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.

S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les issues de secours.

⚠ Lésions personnelles provoquées par cognements, trébuchements, etc.

Protéger par du matériel adéquat l'appareil et les zones à proximité du lieu de travail.

⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par projection d'éclats, coups, entailles

Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et un maximum de précaution.

△ Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.

Pendant les travaux, se munir de vêtements et d'équipements de protection individuels.

△ Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.

Faire en sorte que le rangement du matériel et des équipements rende leur manutention simple et sûre, éviter de former des piles qui risquent de s'écrouler.

⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.

Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec un maximum de prudence en évitant tout contact brusque avec des pièces pointues.

△ Lésions personnelles par suite de coupures, piqûres, abrasions.

Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service

⚠ Explosions, incendies ou intoxications dus à des fuites de gaz ou à une mauvaise évacuation des fumées. Endommagement ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées.

Vider les composants pouvant contenir de l'eau chaude, activer au besoin les évents, avant toute intervention.

⚠△ Lésions personnelles dues à brûlures.

Procéder au détartrage des composants en suivant les recommandations de la fiche de sécurité du produit utilisé, aérer la pièce, porter des vêtements de protection, éviter de mélanger des produits entre eux, protéger l'appareil et les objets avoisinants.

⚠ Lésions personnelles par contact de la peau et des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs. Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison de la corrosion par des substances acides.

En cas de présence d'une odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

⚠△ Lésions dues à des brûlures ou à inhalation de fumée, intoxication.

Vue globale

MGz I (module une zone)

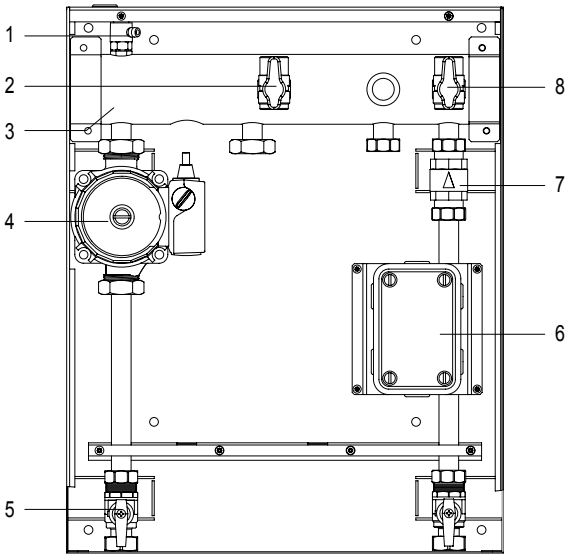

Légende :

1. purgeur air manuel
2. robinet départ chaudière
3. séparateur hydraulique
4. circulateur
5. robinet d'arrêt
6. bornier
7. clapet de non-retour
8. robinet retour chaudière

MGz II (module deux zones)

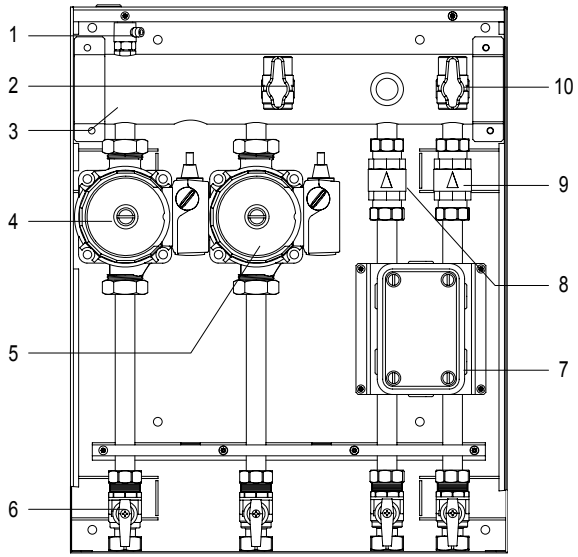

Légende :

1. purgeur air manuel
2. robinet départ chaudière
3. séparateur hydraulique
4. circulateur zone 1
5. circulateur zone 2
6. robinets d'arrêt
7. bornier
8. vanne de non-retour zone 2
9. vanne de non-retour zone 1
10. robinet retour chaudière

description du produit

Vue globale

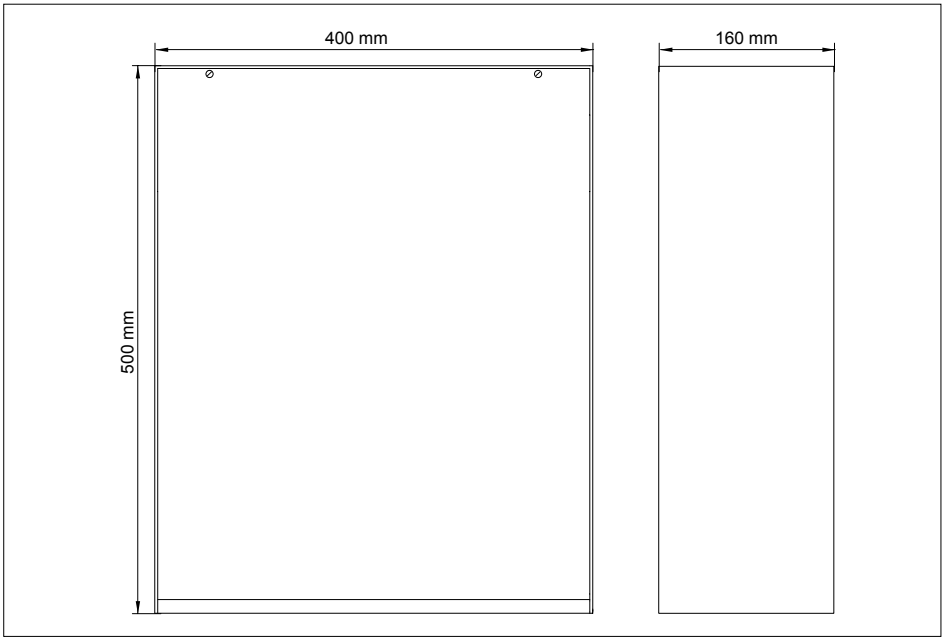

Données techniques

NOTES GEN.	Nom du modèle		**MGz I**	**MGz II**
	Comformity		CE	
CIRCUIT OU CHAUFF.	Pression fonctionn. circuits chauffage	bar	0,5 - 3	0,5 - 3
	Température maxi. fonctionn. circuits chauffage	°C	85	85
	Hauteur de refoulement disponible zone simple avec débit 1000 l/h	m env.	4,10	4,10
DONNEES	Tension/fréquence d'alimentation	V/Hz	230/50	230/50
	Puissance électrique absorbée nominale	W	91*	182*
	Niveaux de protection de l'installation électrique	IP	X0D	X0D
	Contenu d'eau du module	l	1,0	1,3
	Distance max. chaudière/module	m	50	50
	Poids à vide du module	kg	12,0	16,0
	Dimensions (L x H x P)	mm	400x500x160	400x500x160

(*) Les données ils ont l'intention avec tous les dispositifs électriques travaillants et avec l'absorption maximale

Avertissements avant l'installation
Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'appareil, le lieu d'installation doit respecter la valeur de la température limite de fonctionnement et être protégé contre les agents atmosphériques. La chaudière a été conçue pour une installation au mur ou en encastrement. Elle ne peut donc pas être installée au sol. Une ouverture respectant les distances minimales a été prévue pour permettre l'accès aux pièces du module.

ATTENTION
Attention à ne pas endommager les câbles ou les tuyaux existants lors du percement du mur.

Installation murale
Pour positionner le module, utiliser un niveau à bulle. Le fixer au mur à l'aide de quatre chevilles adaptées au type de paroi et au poids de l'appareil.

Installation en encastrement
Pour faciliter l'installation, il est possible de retirer la partie hydraulique et la partie électrique du module. Placer le boîtier vide dans l'espace prévu en veillant à ouvrir les quatre ailettes prévues à l'arrière de l'appareil.

Raccordement hydraulique
Le module doit être raccordé à une installation de chauffage adaptée à ses performances et à sa puissance.
Avant de raccorder l'appareil, il faut :
- rincer minutieusement les tuyauteries de l'installation pour éliminer tous résidus de filetage ou soudure et toutes saletés qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière;
- s'assurer que la pression du circuit primaire ne dépasse pas 3 bar ;
- vérifier si la température de départ est de 85 °C maximum ;
- vérifier si l'installation dispose de dispositifs de sécurité en bon état à même d'assurer son fonctionnement
- veiller à ce que le vase d'expansion dispose d'une capacité suffisante pour le volume d'eau de l'installation.

Le module est doté de robinets d'arrêt permettant de faciliter les entretiens et les vérifications.

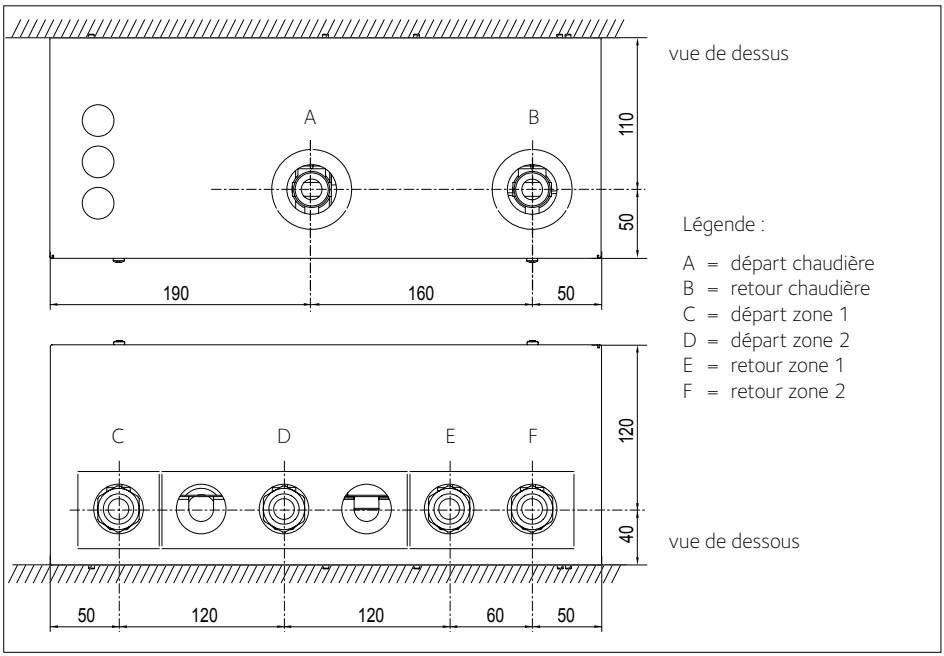

Pour un bon dimensionnement des tuyauteries et des corps radiants de l'installation, calculer la **hauteur manométrique résiduelle** en fonction du débit demandé, en tenant compte des valeurs indiquées par le graphique.

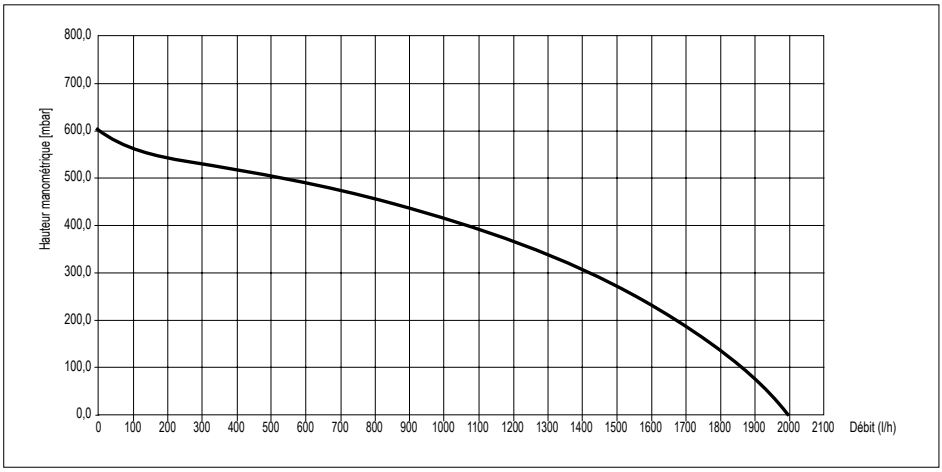

Schéma hydraulique

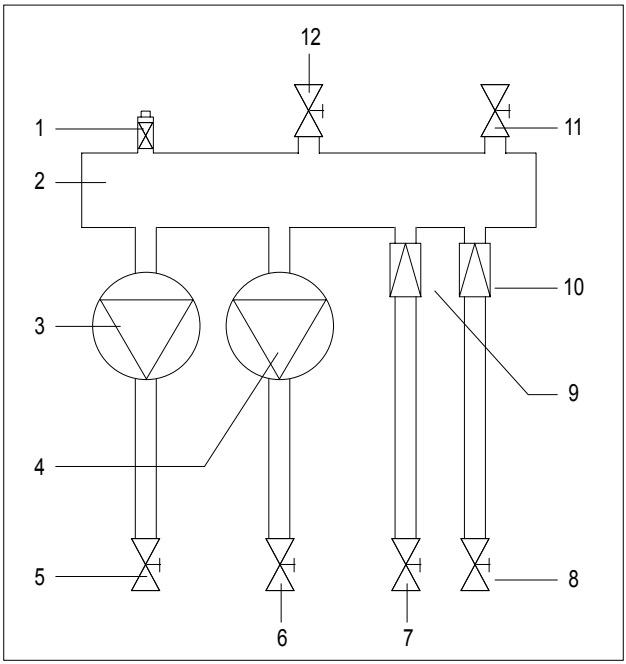

Légende :

1. purgeur air manuel
2. séparateur hydraulique
3. circulateur zone 1
4. circulateur zone 2
5. robinet de départ zone 1
6. robinet de départ zone 2
7. robinet de retour zone 1
8. robinet de retour zone 2
9. vanne de non-retour zone 1
10. vanne de non-retour zone 2
11. robinet retour chaudière
12. robinet départ chaudière

ATTENTION
Avant toute manipulation sur le module, débrancher l'alimentation électrique au moyen de l'interrupteur bipolaire externe.

Connexion électrique
Pour davantage de sécurité, faire contrôler l'installation électrique par un professionnel du secteur, le fabricant déclinant toute responsabilité en cas de dommages causés par l'absence de mise à la terre de l'installation ou par des anomalies d'alimentation électrique.
Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par le module et indiquée sur la plaquette.
Veiller à ce que la section des câbles soit adéquate et en aucun cas inférieure à 1,5 mm^2. Il est indispensable de relier l'appareil à une installation de mise à la terre efficace pour garantir la sécurité de l'appareil.
Le module est équipé d'un câble d'alimentation dépourvu de fiche.

Raccorder le câble d'alimentation à un réseau 230V-50Hz et veiller à respecter la polarisation L-N et le raccordement à la terre.

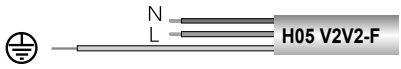

Important !
Les raccordements électriques doivent être réalisés à l'aide d'un raccordement fixe (ne pas utiliser de prise mobile) et dotés d'un interrupteur bipolaire disposant d'une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
Pour tout remplacement du câble d'alimentation électrique, faire appel à un professionnel du secteur.
Les prises multiples, rallonges et adaptateurs sont interdits. Il est interdit d'utiliser les câbles de l'installation hydraulique ou de chauffage pour la mise à la terre de l'appareil.
Le module de zone n'est pas protégé contre la foudre.

Schéma électrique

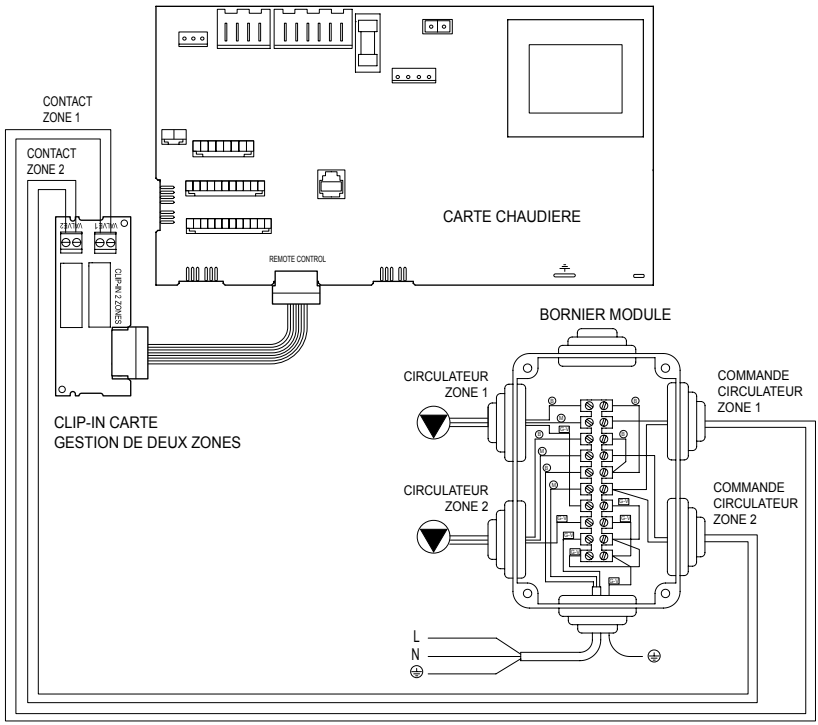

Raccordement du module à la chaudière

Pour raccorder le module multizone à la chaudière, vous devez utiliser le clip-in GESTION DE DEUX ZONES fourni.

Les opérations à effectuer sont les suivantes :

1. mettre la chaudière hors tension
2. faire pivoter le bandeau après avoir démonté le panneau frontal
3. retirer le couvercle du bandeau pour accéder à la partie arrière de celui-ci
4. placer le clip-in GESTION DE DEUX ZONES à sa place (fig. 1)
5. fixer le clip-in GESTION DE DEUX ZONES à sa place en exerçant une légère pression (fig. 2)
6. relier le câble de liaison fourni à la prise prévue sur le clip-in GESTION DE DEUX ZONES (fig. 3)
7. relier le câble de liaison à la prise prévue sur la carte électronique de la chaudière (fig. 4 - 5)
8. démonter le panneau frontal du module
9. enlever le couvercle du bornier
10. relier la commande du circulateur sur le bornier du module à l'aide d'une paire de fils d'au moins 1,5 mm de diamètre^2 (voir schéma électrique)
11. fermer le bornier et remonter le panneau frontal du module
12. relier la paire de fils de la commande du circulateur aux bornes du clip-in GESTION DE DEUX ZONES
13. replacer le couvercle du bandeau
14. alimenter la chaudière
15. mettre la chaudière en fonction en suivant les indications figurant dans le manuel d'utilisation.

Important !

La distance maximale pour le raccordement électrique du module à la chaudière est de 50 m.

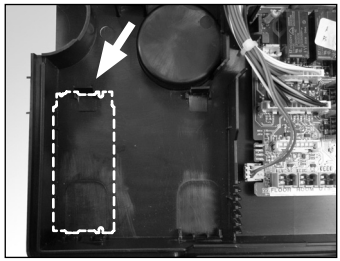

(fig. 1)

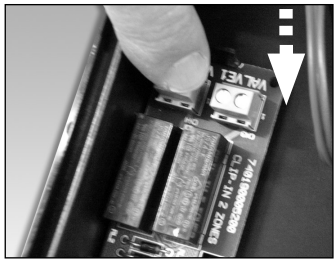

(fig. 2)

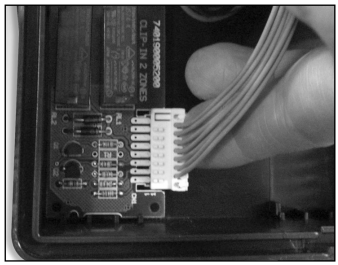

(fig. 3)

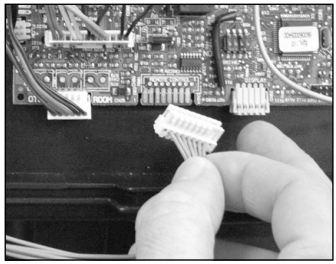

(fig. 4)

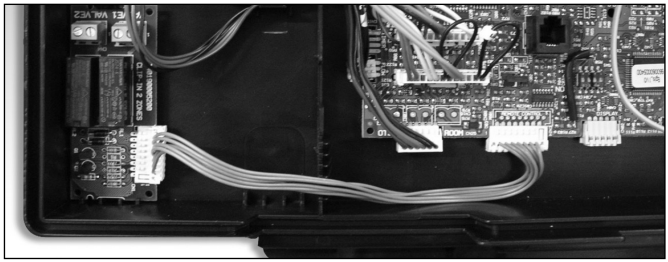

(fig. 5)

Attention
Avant toute intervention, débrancher l'alimentation électrique au moyen de l'interrupteur extérieur étant donné que le module de zone est toujours alimenté. Pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement du module de zone, sa mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié remplissant les conditions requises par la loi.

Mise en service
Les vérifications et les opérations à effectuer avant la mise en service du module sont les suivantes :
- vérifier si les circulateurs ne sont pas bloqués, les débloquer au besoin en agissant avec un tournevis sur l'arbre moteur après avoir déposé le bouchon ;
  vérifier l'absence d'air dans le disjoncteur en procédant à la purge d'air à l'aide du purgeur manuel ;
- ouvrir les purgeurs des radiateurs de l'installation ;
- ouvrir progressivement le robinet d'arrêt et fermer les purgeurs des radiateurs dès que de l'eau sort ;
- vérifier si la pression du circuit secondaire relié au circuit primaire est située entre 0,5 et 3,0 bar.

(7,2 pt)

Alimentation électrique :
- vérifier si le raccordement électrique a été effectué correctement avec installation d'un interrupteur bipolaire ayant au moins 3 mm d'ouverture entre les contacts et si le fil de terre est bien connecté ;
- vérifier que la tension et la fréquence d'alimentation correspondent aux données figurant sur la plaque apposée sur la chaudière ;
- vérifier que le raccordement respecte la polarité L-N ;
- vérifier le bon fonctionnement du raccordement à la terre.

Connexion des thermostats ON/OFF et de la sonde extérieure (facultatif)
Les modules multizone MGz I et MGz II peuvent être reliés aux thermostats d'ambiance pour la zone 1 et la zone 2.
Les opérations à effectuer sont les suivantes :
- mettre l'appareil hors tension
- faire pivoter le bandeau après avoir démonté le panneau frontal
- retirer le couvercle du bandeau pour accéder au bornier
- relier les fils des thermostats sur le bornier en suivant les indications TA1 et TA2
- relier les fils de la sonde extérieure au bornier en suivant les indications SE
- replacer le couvercle du bandeau
- alimenter la chaudière
- mettre la chaudière en fonction en suivant les indications figurant dans le manuel d'utilisation.

Raccordement du Clima manager et de la sonde d'ambiance (option)
Pour le raccordement des périphériques modulants, installer directement l'interface BUS dans la chaudière. Pour l'installation, lire les instructions contenues dans le kit BUS.
Les opérations à effectuer pour relier les périphériques modulants sont les suivantes :
- couper l'alimentation de la chaudière et du module
- faire pivoter le bandeau après avoir démonté le panneau frontal
- retirer le couvercle du bandeau pour accéder à la partie arrière de celui-ci
- relier la paire de fils du Clima Manager et du capteur d'ambiance aux prises de la carte interface BUS.
- replacer le couvercle du bandeau
- alimenter le module
- alimenter la chaudière
- mettre en marche l'appareil en suivant le mode d'emploi du Clima Manager et du capteur d'ambiance.

Adressage zone
Les périphériques modulants doivent être adressés vers la zone dans laquelle ils seront installés. Chaque périphérique correspondra à une zone qui deviendra prioritaire par rapport au thermostat d'ambiance en place. Pour obtenir des informations sur la méthode d'adressage, consulter le manuel y afférant.

Remarque :
si la sonde extérieure n'est pas reliée, les périphériques affichent pendant quelques minutes dès que le courant est rétabli une température négative (reconnaissance de la sonde).

Les modules MGz I et MGz II sont conçus pour la gestion des installations monotempérature nécessitant un important débit d'eau et réparties en trois zones de chauffage. Ces modules sont compatibles avec tous les modèles de chaudière composant notre gamme.
Clima Manager et le capteur d'ambiance permettent la gestion du chauffage des deux zones avec réglage du type modulant voire le réglage du type climatique en cas d'installation d'une sonde extérieure. Pour le raccordement, prévoir une interface BUS à raccorder directement à la chaudière.

Adressage zone
Les périphériques modulants (Clima Manager et capteur d'ambiance) doivent être adressés vers la zone dans laquelle ils seront installés. Pour obtenir des informations sur la méthode d'adressage, consulter le manuel y afférant.
Les périphériques ON/OFF doivent être adressés en les raccordant à la chaudière selon la numérotation indiquée du bornier.

Mode de fonctionnement
de la touche AUTO de la chaudière (le cas échéant) :

1. touche AUTO désactivée
   fonctionnement ON/OFF avec réglage de la température de départ sur la manette de chauffage de la chaudière
2. touche AUTO activée
   sélectionner le paramètre 4 2 1 pour le choix du type de thermorégulation :
   0 température de départ fixe
   1 dispositifs on/off
   2 sonde d'ambiance uniquement
   3 sonde extérieure uniquement
   4 sonde d'ambiance + sonde extérieure

En sélectionnant la valeur 0, la température de départ est déterminée par le paramètre 4 0 2.

Si vous sélectionnez la valeur 1, la chaudière sera activée/désactivée avec réglage de la température de départ variable conformément au graphique A.
Le temps "t" (16 minutes par défaut) peut être réglé à l'aide du menu 2 4 4 entre 0 et 60 minutes. Cela vaut pour la plage de hautes températures.
En cas de nécessité, le graphique A peut être déplacé vers le haut ou vers le bas (± 20 °C) afin de faire varier la température de départ à l'aide du paramètre 4 2 3 (décalage), en tournant la vanne de chauffage située sur le bandeau de la chaudière (GENUS) ou en appuyant sur les touches + et - (CLAS).

Si vous sélectionnez la valeur 2, la chaudière sera activée/désactivée avec réglage de la température de départ modulée en fonction de la température ambiante.

Si vous sélectionnez la valeur 3, la chaudière sera activée/désactivée avec réglage de la température de départ définie par la courbe sélectionnée par le paramètre 4 2 2 (graphique B).
En cas de nécessité, le graphique peut être déplacé vers le haut ou vers le bas afin de faire varier la température de départ à l'aide du paramètre 4 2 3, en tournant la vanne de chauffage située sur le bandeau de la chaudière (GENUS) ou en appuyant sur les touches + et - (CLAS).

En sélectionnant la valeur 4, la température de départ est déterminée par la courbe de réglage climatique (graphique B) sélectionnée par le paramètre 4 2 2.
Le paramètre 4 2 4 vous permet de définir l'influence du capteur ambiant sur la régulation.
Ce paramètre est réglable entre 10 (influence maximum) et 0 (influence exclue).
Il est ainsi possible de régler l'influence de la température ambiante sur le calcul de la température de départ.
La thermorégulation devient ainsi tant climatique que modulante sur le capteur intérieur et garantit un réglage optimal de la température ambiante.

Ces paramétrages seront identiques pour la ZONE 2 (menu 5).

Vous pouvez définir deux courbes différentes pour les trois zones et adapter la température aux caractéristiques des deux installations. Pendant le fonctionnement simultané des deux zones, la température de départ de la chaudière sera la température la plus haute des deux valeurs calculées.

graphique A

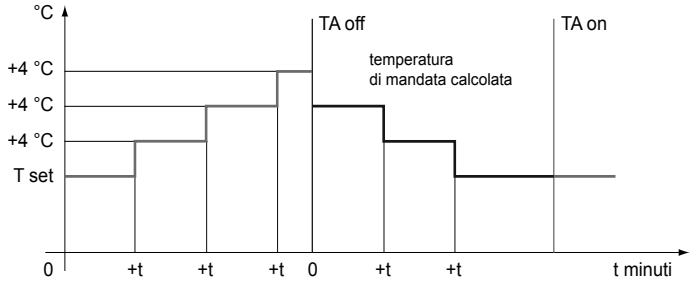

T set = 58°C caldaie a condensazione / T set = 62°C caldaie convenzionali

graphique B

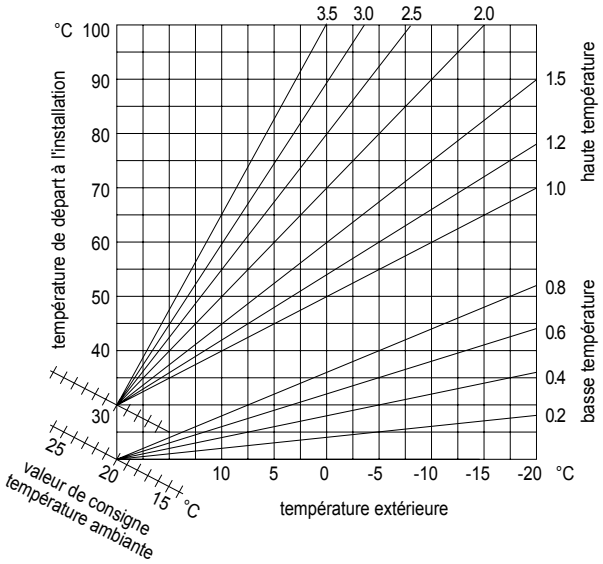

Une zone à haute température directe

INSTALLATION AVEC CLIMA MANAGER, SONDE EXTÉRIEURE ET MODULE MGz I

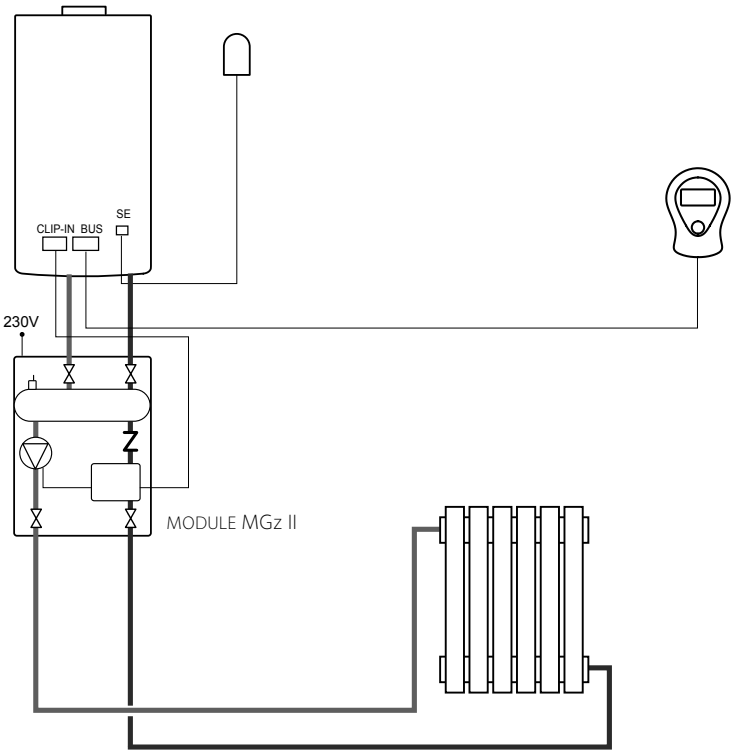

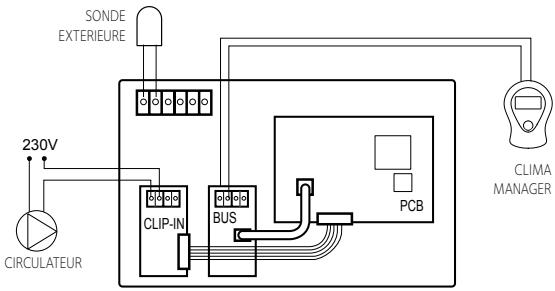

Deux zones à haute température directe

INSTALLATION AVEC CLIMA MANAGER, SONDE D'AMBIANCE, SONDE EXTÉRIEURE ET MODULE MGz II

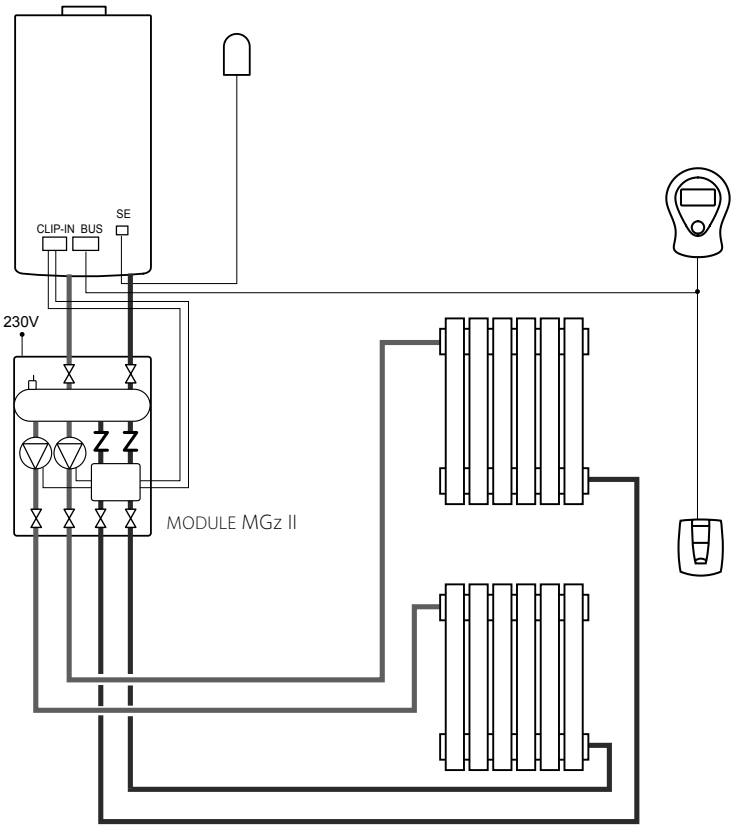

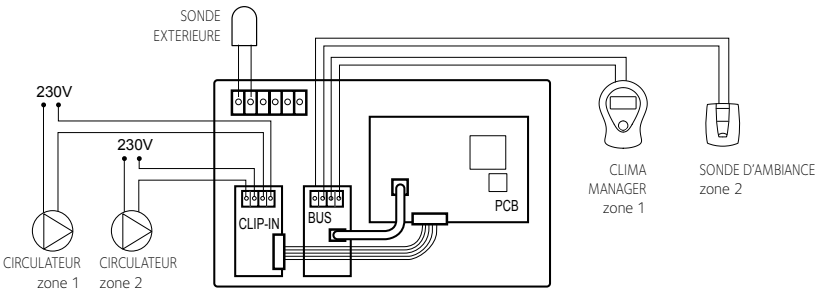

Deux zones à haute température directe

INSTALLATION AVEC CHRONOTHERMOSTAT, THERMOSTAT D'AMBIANCE ET MODULE MGz II